



Jours de maladie diminués?

Création : jeudi 27 juillet 2017 18:18

Chers tous,

Ce jour, je suis contacté concernant le pot des jours de maladie. Il y aurait eu une décision selon laquelle le quota des jours serait diminué à 200, etc.....

Je vais être bref. Le dossier n'est pas passé au niveau des organes de négociation de la police. On ne peut donc pas prendre de position.

Que le gouvernement soit en train de prendre une décision politique à ce sujet, c'est clair.

Est-ce que nous, comme syndicat de police, nous avons une influence sur ce processus politique ? Non, non et non.

Quand est-ce que nous aurons notre mot à dire ? Quand le dossier passera à la table des négociations, ce qui n'est pas encore le cas pour l'instant !

Bàv,

Carlo Medo,
Président National SNPS